

Objet de la réunion	Comité de pilotage SINAPS du jeudi 25 juin 2015
Rédacteur	Hugues PONCHAUT / Fabien SOLDEVILA
Participant(s)	<i>Université de Lorraine, IRSTEA, François Germinet, Université de Lyon 1, AACU, Université de Toulouse 3, Université Montpellier 3, Université de Toulon, Université de Saint Etienne, Université de Paris 1, A-DSI, CSIERS, Cocktail</i>
Excusé(s)/absent(s)	INSERM, Université de Montpellier, Ecole Chimie Paris Tech, Université de Nice, Université de Nantes, AMU, A-DGS, A-VP-CEVU, A-DRH, Université Paris Sud, Université de Toulouse 2, INPT, UTT
Destinataire(s)	Participants, excusés, équipe projet SINAPS

Informations, Actions ou décisions du comité :

Information, Actions ou décisions	Acteur	Échéance	Criticité	Date de clôture	Commentaire
La date du prochain Comité de pilotage est avancée au 8 octobre à 10 h					
Membres du COPIL					
Retrait de l'université de Nice : L'Amue indique que l'université de Nice souhaite se retirer du projet et ne plus participer au comité de pilotage. L'université de Nice, tout en reconnaissant l'importance du projet Sinaps, n'a plus les moyens suffisants pour s'investir dans de bonnes conditions dans le projet.					
L'Amue indique que l'université de Toulouse 2 n'a toujours pas désigné de représentant. Positionner un membre pour le COPIL (DGS, VP, DSI ...)	Toulouse 2	08/10/2015			
Fabrice Moutte annonce que c'est désormais Christophe Monrocc qui représentera IRSTEA au comité de pilotage ainsi qu'en chef de projet SINAPS. Fabrice Moutte change d'établissement au 1er septembre 2015.					
Jean Gilles Hoareau indique que c'est désormais Corine Brancaleoni, présidente de l'association, qui représentera l'AACU au comité de pilotage.					



A-DGS : Olivier Chourrot souhaite représenter l'association pour le COPIL SINAPS, il se charge de valider ce point.	O Chourrot	30/09/2015			
Situation projet					
Pilotage					
La direction de l'Amue informe le comité de pilotage de sa décision de changer de chef de projet. Fabien Soldevila, avec l'appui de Hugues Ponchaut, assurera le pilotage du projet dans l'attente de l'arrivée, en septembre prochain, du nouveau chef de projet qui est déjà recruté.					
L'Amue doit travailler sur une implication des établissements dès la VA sur les différents chantiers. Les plans de tests seront communiqués aux établissements.	Amue	31/08/2015			
Une présentation de SINAPS pourrait être faite lors du prochain colloque des DGS.					
Processus ScoFi					
Sur le processus de gestion des droits de la scolarité, il ne reste que 2 établissements : Lorraine et Montpellier 3, ce qui ne paraît pas suffisant pour le bon déroulement de ce dossier. Les universités de Saint Etienne et de Lyon1 font part des réticences de leurs agences comptables et services financiers : les rapprochements et contrôles à effectuer entre paiements en ligne et recettes effectives ne doivent pas générer de travail supplémentaire.					
Reproposer une évaluation de la charge demandée aux établissements pour le 1er processus, de façon à pouvoir le replanifier	Amue	Fin septembre			
Trajectoire					
Une attention particulière doit être portée par les établissements sur les connexions de leurs différentes applications à Sinaps. L'Amue se charge de gérer les connexions des logiciels qu'elle propose.					



Envoyer la charge nécessaire aux établissements pour la déclinaison de la trajectoire.	Amue	31/08/2015			
Gouvernance					
L'Amue informe le COPIL que le chantier gouvernance a vocation à aider le lancement de la démarche dans les établissements. Le kit proposé est construit pour cet objectif. La démarche doit ensuite être propre à chaque établissement.					
Socle					
Le risque "inadéquation de la construction du socle vis-à-vis du besoin réel" pourra être supprimé dès lors que les établissements auront pu faire un retour positif concernant les SFG SOCLE					
La commande du lot 1 du socle étant lancé, le COPIL devra statuer sur les commandes des 2 autres lots et des impacts financiers potentiels. L'AMUE souhaite que le lot 1 soit mis en œuvre avant de lancer les chantiers Lots 2 et 3.					
Bien que la commande du socle ait été passée à ATOS, l'Amue demande néanmoins un retour formel de la part de chacun des établissements du groupe projet sur les livrables et sur le lotissement du socle. Le COPIL d'octobre validera ce lotissement.	Etablissements	Mi-juillet au plus tard			
Personnes					
La validation par les établissements des livrables du chantier des personnes est reportée à la fin du mois d'août 2015.					
Faire les retours ou valider les livrables du chantier du référentiel des personnes. L'AMUE a prolongé le délai de vérification contractuelle au 31 août	Etablissements	30/8/2015			
Nomenclature					
Avant passage des commandes de réalisation à ATOS, l'AMUE s'appuiera sur les retours critiques des établissements quant aux documents d'expression de besoin et de spécifications produits à l'issue des ateliers. Un nombre de retours positifs minimal					



conditionnera le lancement de la commande (6 à 7 retours pour le groupe de 11 établissements).					
Faire les retours ou valider les livrables du chantier du référentiel des nomenclatures. L'Amue a prolongé le délai au 6 juillet.	Etablissements	06/07/2015			
Structure					
Faire les retours ou valider les livrables du chantier du référentiel des structures (selon envoi AMUE au 06/07/2015)	Etablissements	20/07/2015			
Transverse					
La V1 de SINAPS doit être construite comme une suite logique de la V0 : pas de régression et procédure de reprise simplifiée.					
Etat des actions résiduelles des précédents comités :					
Les avenants non signés doivent l'être rapidement	Toulon, Ecole de paris Chimie	15/05/2015	Haute		
Les interlocuteurs UT2 ne sont pas encore connus, il est nécessaire d'indiquer au COPIL qui représentera l'établissement.	UT2	ASAP	Haute		
Les établissements doivent identifier les cas métiers pertinent (l'Amue fera de même).	Etablissements	05/05/2015			
Il faut que le domaine PRS traite les cas métiers générique également, et un travail spécifique avec IRSTEA doit être mené.	Amue	15/05/2015	Haute		
V0 – V1 : Effort de migration à estimer.	Amue	30/04/2015	Haute		
L'Amue doit revenir vers les établissements avec les éléments de déploiement et de d'implication dans la construction de la V0.	Amue	15/05/2015	Haute		
Il faut formaliser et organiser les phases de validation. Ces validations seront organisée par chaque domaine Personne et structure.	Amue	ASAP	Haute		
Communiquer également le dictionnaire des données issu du pré-cadrage.	Amue	10/05/2015	Moyenne		
Les établissements intéressés par la trajectoire ou la gouvernance doivent se manifester auprès d'Anthony Nutten	Etablissements	30/05/2015	Haute		Anthony.nutten@Amue.fr
Prioriser avec les métiers de l'établissement les besoins, les dates cibles de priorisation sont indiquées dans le support de COPIL.	Etablissements	Mai 2015	Haute		



Concernant le socle, les retours sont attendus pour le 29/04 et non le 20/04.					
Comue : L'Amue doit fournir le nom de l'interlocuteur à Véronique Josso.	Amue	ASAP	Haute		